

## Relancer durablement le secteur, réduire la dépendance des hydrocarbures : L'Algérie mise sur la relance de l'industrie

Publié le : 23 Août 2013

Le ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement multiplie ses initiatives afin de relancer l'industrie et la production industrielle et du coup réduire à l'économie nationale sa trop grande dépendance des hydrocarbures. Pour atteindre ces objectifs, le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement a mis en place une stratégie industrielle qui sera soumise au débat lors de la prochaine tripartite. L'un des éléments de cette stratégie est axé sur l'adoption d'un nouveau code de l'investissement, qu'avait annoncé en juin dernier le ministre de l'Industrie, M. Cherif Rahmani. Ce texte aspire, selon le ministre, à consacrer "la stabilité institutionnelle et réglementaire pour donner l'assurance à l'investissement algérien et étranger en Algérie". Cette loi sera suivie par l'introduction de nouvelles mesures permettant un meilleur climat des affaires qu'avait préconisé le Comité institué par le ministère dans le but d'améliorer le classement de l'Algérie au prochain rapport Doing Business de la Banque mondiale . Ces démarches sont censées faciliter les procédures de création d'entreprises notamment lorsqu'elles seront accompagnées d'autres mesures comme la refonte des statuts de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et de l'Agence nationale de développement de la PME. Lors de la rencontre gouvernement-walis tenue en juin dernier, M. Rahmani a tracé le cap de cette stratégie en estimant que la politique industrielle initiée "est une grande cause nationale", soulignant que ce secteur génère 4,5% de la valeur ajoutée du PIB et qu'il devrait atteindre 6 % par an à brève échéance. L'objectif de cette politique industrielle à l'horizon 2020 est non seulement d'augmenter la valeur ajoutée mais aussi de réduire les importations et d'améliorer les exportations tout en préparant les conditions nécessaires pour "sortir de la commande publique", avait souligné M. Rahmani. De nombreux secteurs d'activité, à l'instar de celui de la mécanique, sont désignés pour se placer en tant que piliers de cette politique. C'est ainsi que certaines entreprises du secteur ont déjà tracé leurs objectifs à brève échéance dont la Société nationale de véhicules industriels (SNVI). Cette dernière compte doubler ses capacités de production à l'horizon 2017 et porter ses parts de marché à 80% contre 20% actuellement, a affirmé en juin dernier son PDG Hamoud Tazrouiti.



### Filières cherchent partenariat

Le partenariat avec des entreprises étrangères, comme avec des constructeurs allemands, est l'une des clés du succès escompté par les dirigeants de l'entreprise. La SNVI est aussi partenaire avec le constructeur français Renault pour la fabrication du premier véhicule algérien en novembre 2014. En soutien à l'industrie automobile, il est prévu également l'augmentation des parts de marché de 25% à 40% en 2015 de l'activité électrochimie avec la production de batteries à raison de 620.000 unités/an sur des sites existants suivie du lancement d'une nouvelle usine d'une capacité de 200.000 unités/an. La filière électronique va également bénéficier de la réalisation de quatre autres nouvelles usines dont une en partenariat entre l'entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) et une entreprise chinoise pour la fabrication de cartes électroniques et de téléviseurs au complexe industriel de Sidi Bel Abbès. En plus de la mécanique et des filières électroniques, le ministère de l'Industrie a aussi un plan pour augmenter la production nationale de ciment afin de satisfaire la demande croissante du marché national. Il est prévu la réalisation de 4 nouvelles cimenteries et l'extension des capacités de production de six usines existantes. Quatre nouvelles usines seront construites par le secteur public et sept autres par le secteur privé pour satisfaire la demande nationale et réduire la facture des importations de ciment évaluée à 300 millions d'euros/an. A côté de ces filières, d'autres secteurs font aussi l'objet de réhabilitation à l'instar de celles de l'électroménager, du textile et de l'agroalimentaire. Au ministère de l'Industrie, on affirme que d'autres dossiers enregistrent des avancées dont celui des négociations sur la reprise du complexe sidérurgique d'El Hadjar à Annaba. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans la perspective d'accorder la préférence à l'outil national de production, qualifié de "choix cardinal" par M. Chérif Rahmani. En filigrane, il s'agit par ailleurs de mettre en confiance les PME et les investisseurs en leur facilitant l'accès au foncier et aux crédits bancaires. Selon M. Rahmani, 50% des projets proposés à l'ANDI ont été annulés par leur promoteurs depuis 2002 à cause problèmes financiers et de disponibilité du foncier.